

Avis de constitution

SOCIETE « AMINATA KANTE SERVICE » en abrégé « AMINATA KANTE SERVICE »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE6 RUE
ANTONIN OKOUE LOT 174D, Lot 174D, Ilot RUE ANTONIN
OKOUE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 01/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMINATA KANTE SERVICE » en
abrégé « AMINATA KANTE SERVICE »

Objet : VENTE DE VETEMENTS, PARFUMS, BIJOUX.

Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.-

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE AVENUE6 RUE
ANTONIN OKOUE LOT 174D, Lot 174D, Ilot RUE ANTONIN
OKOUE

Dirigeant(s) Mlle KANTE AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07762 du 11/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47558/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

